

M. ART CAMPBELL :

Merci beaucoup de votre écoute.

1910

M. DENIS LECLERC :

Merci.

1915

LA PRÉSIDENTE :

Alors, on va lire ça attentivement. Nous allons recevoir le responsable de l'Association des sociétés de développement commercial dans quelques instants.

1920

SÉBASTIEN RIDOIN

Association des sociétés de développement commercial de Montréal

1925

LA PRÉSIDENTE :

... directeur général de l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal, monsieur Sébastien Ridoin. Bonjour.

1930

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

Bonjour.

1935

LA PRÉSIDENTE :

Alors, vous avez 10 minutes pour nous parler de votre mémoire que nous avons lu déjà.

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

1940

Parfait, merci. Je vous remercie tout d'abord de me donner la parole aujourd'hui pour aborder l'enjeu de l'itinérance et de la cohabitation sur les artères commerciales. Quelques éléments de contexte : l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal, ASDCM, a pour mission de représenter d'une voix commune les intérêts du réseau des SDC de Montréal pour... afin de créer un environnement propice au développement commercial et à la prospérité durable des quartiers.

1945

Donc, on a eu déjà des passages de SDC précédemment, mais petit rappel tout de même, les SDC sont des OBNL rattachées à la Loi sur les états et villes. Elles sont créées sous l'impulsion des gens d'affaires des territoires qui décident de contribuer volontairement au dynamisme du quartier : développement commercial, développement culturel, social, projets en transition écologique, à des fins, justement, bien c'est ça, de dynamisme du quartier.

1950

Montréal compte 24 SDC à travers 12 arrondissements, donc on a des SDC qui sont districts et d'autres qui sont artérielles. L'ensemble du réseau, on parle de plus de 13 000 entreprises, donc des commerces et des entreprises (inaudible), et l'ensemble de ce réseau génère annuellement plus de 16 M\$ d'investissements privés grâce, justement, aux cotisations des SDC et puis au travail que génèrent les membres.

1955

Donc, en plus de participer à la promotion, à l'embellissement du quartier, au développement de projets d'impact, à la création d'événements porteurs pour les quartiers, les SDC sont désormais confrontées à l'enjeu de l'itinérance et essaient de faire face à travers la médiation, puis des projets de cohabitation. On sait que la cohabitation existe sur nos artères depuis toujours, les commerçants sont en première ligne pour faire face, justement, aux enjeux d'itinérance. Elles font du don alimentaire, elles permettent l'accès aux toilettes, admettons, des commerces, elles échangent, elles ont des discussions avec... avec les personnes en situation d'itinérance.

1960

1965

L'itinérance, on le sait, elle a plusieurs facettes, c'est une question complexe, et les SDC sont sensibles, en fait, à la crise humaine qui se déroule sur leur propre territoire. Toutefois, ces dernières années, avec l'inflation, la hausse des loyers ou encore l'émergence de nouvelles drogues, on voit

1970

1975

que les défis deviennent de plus en plus présents et c'est de plus en plus difficile pour les commerçants d'y faire face. On le voit, pour noter quelques éléments, des rassemblements sur rue ou devant les commerces, consommation en plein air, déjection ou seringues devant les commerces, insécurité perçue, donc des phénomènes qui fragilisent la vitalité des quartiers, puis parfois la quiétude, en fait, pour l'ensemble des usagers de l'artère commerciale.

1980

Cette situation touche de plus en plus nos artères et elle a des répercussions sur l'activité commerciale et sur le dynamisme. On le ressent sur divers territoires, on a eu des interventions, justement, de la SDC Montréal centre-ville, de la SDC Village. On a des enjeux sur la SDC Avenue Mont-Royal, dans le Quartier latin, la promenade Wellington, le Quartier... les quartiers du canal, donc des enjeux qui touchent plusieurs, en fait, territoires de SDC. Et les SDC reçoivent les plaintes des commerçants, donc elles sont elles aussi, en fait, à un certain point, en première ligne face à ces enjeux.

1985

Toutefois, une des forces des SDC c'est d'être proactives. Donc, les SDC qui sont touchées par ces enjeux-là vont essayer d'être actives et puis de chercher des solutions. Parmi les actions qui sont portées, on a la collaboration avec les brigades ÉMMIS et les organismes communautaires pour désamorcer les tensions et orienter les personnes vulnérables vers les bonnes ressources, participation aux tables de concertation locales pour ajuster les stratégies d'intervention, développement de trousse à outils – vous l'avez vu, la SDC Village a développé, justement, des... un petit carton, justement, pour aider les commerçants à savoir vers quelle ressource s'orienter – mise en place de brigades d'accueil, de médiation ou encore de propreté sur certains territoires, formation pour les équipes de SDC et les commerçants.

1990

1995

Je le mentionne comme actions, mais vous comprenez que ces actions, même si j'en fais une liste, toutes les SDC ne le font pas, c'est très, très éparés, on n'a pas de structure en tant que telle. Justement, les limites qu'on voit de notre réseau à absorber ces enjeux-là, bien, c'est qu'on a des équipes qui sont, en moyenne dans les SDC, constituées de trois personnes. Donc, souvent, bien, c'est quelqu'un qui est au service aux membres, quelqu'un qui est aux communications et la direction générale. Ces ressources-là n'ont pas de formation spécifique. Il y a quelques SDC qui ont... qui ont essayé d'aller chercher ces formations, mais elles manquent souvent d'outils pour faire face à l'enjeu, de ressources, de temps, et souvent, bien, elles se questionnent aussi sur leur légitimité en tant que

2000

2005

SDC à intervenir sur ces enjeux, leur mission étant avant tout de travailler au développement économique du territoire, à la promotion du quartier. Donc, c'est les limites qu'on peut voir dans les interventions des SDC.

2010

Pour la part, la SDCM est sensible aussi à l'enjeu, puis on agit en travaillant avec la Ville de Montréal, on intervient sur des comités. Je les ai mentionnés dans le mémoire : le Comité cohabitation et enjeux de judiciarisation, comité des partenaires régionaux ÉMMIS, Comité ad hoc sur les enjeux et les besoins des personnes qui n'accèdent pas à des hébergements permanents.

2015

Donc, c'est certain que notre collaboration, on est certain qu'on peut travailler à des solutions concrètes qui pourraient être déployées pour soutenir les commerçants, les artères commerciales, et puis, bien, c'est ça, chercher, justement, des solutions. Donc, on propose quelques recommandations.

2020

La première, soutenir et structurer les initiatives locales existantes. Il y a déjà des choses qui sont développées, qui ont été développées en projet pilote et qui maintenant s'étendent. Je parle évidemment des brigades ÉMMIS d'intervention. La Ville les a mises en place et elles offrent quand même une réponse aux enjeux de cohabitation avec une... des intervenants. C'est sûr qu'il y a de la marge à amélioration, mais c'est quand même des brigades qui sont bénéfiques pour les territoires. Et puis, elles leur permettent... en fait, l'important c'est de les renforcer pour qu'elles soient présentes de façon constante et qu'elles puissent être... créer le lien de confiance qui est nécessaire, justement, quand on est en échange avec les personnes qui sont en situation d'itinérance. Donc, d'investir vraiment dans ces... dans ces brigades.

2025

2030

Financer des projets favorisant la cohabitation harmonieuse, notamment les programmes de réinsertion sociale qui sont développés par des organismes communautaires, mais aussi par des SDC, on l'a vu avec la brigade des Alliés qui a été présentée par Gabrielle Rondy la semaine dernière. Donc, continuer à soutenir ces initiatives-là qui sont porteuses.

En deuxième recommandation, on souhaite voir l'amélioration et la... de la coordination entre les acteurs et clarifier les rôles. Dans le fond, créer des mécanismes de concertation entre les SDC, arrondissements, organismes communautaires, forces de l'ordre et, évidemment, les différents

2035 paliers de gouvernement afin d'optimiser l'orientation vers les bonnes ressources et coordonner les interventions afin qu'elles soient plus efficaces.

2040 On parle aussi de capter de la donnée pour mesurer le succès des efforts collectifs. Souvent, c'est difficile de parler de données quand on parle d'itinérance, on sait qu'il y a des enjeux qui l'entoure. Ceci étant dit, pour bien comprendre la réalité des territoires, ça nous prend de la donnée, notamment dans le cadre des brigades ÉMMIS, bien, savoir c'est quoi le nombre de plaintes qu'on reçoit, c'est quoi la qualité des interventions qui sont réalisées, est-ce qu'on est capable de voir des zones géographiques sur lesquelles on peut concentrer davantage d'efforts selon, justement, les différentes plaintes qui sont... qui sont formulées. Donc, le tout étant d'avoir des mesures qui vont être toujours plus efficaces et pertinentes. C'est ça.

2050 Ensuite, clarifier et soutenir et renforcer le rôle des travailleurs de rue. C'est sûr que du point de vue des commerçants, du point de vue même des SDC, si on n'est pas sur les comités de la Ville, on a du mal à comprendre l'ensemble des intervenants qui agissent. Ça nécessite de clarifier ces rôles pour que les personnes qui, comme je vous disais, qui sont aux premières loges puissent comprendre l'écosystème, puis savoir directement, concrètement, vers quelle ressource je dois... je dois me diriger.

2055 Et de la même façon, inversement, on souhaite aussi que les travailleurs de rue comprennent aussi la réalité des commerçants. Souvent, c'est des éléments qui manquent, mais il faudrait aussi être capable de comprendre l'ensemble des personnes qui interagissent sur la rue de façon à être sensible, en fait, à toutes les... à toutes les parties prenantes.

2060 Troisième recommandation, renforcer la sécurité et la propreté des artères commerciales, consolider les brigades – une minute, O.K. – renforcer les brigades de propreté et d'accueil, donc on a des SDC qui développent des brigades de propreté. Avoir une présence de forces de l'ordre toujours pour maintenir une présence adéquate de façon à prévenir, bien, les actes d'incivilité et les activités illicites sur les territoires, toujours dans une approche humaine et proportionnée.

2065 Favoriser la consultation et la sensibilisation des SDC, donc c'est notre dernière recommandation. Être capable d'avoir une répartition équilibrée des services sur l'ensemble du

2070 territoire de la Ville de Montréal. Avoir des études d'impact quand on va implanter des centres, des
refuges ou des centres d'injection, ça prend de la consultation en amont, laisser la possibilité aux
entreprises du territoire de comprendre la situation, d'exprimer leurs besoins et d'être capable d'y
répondre. Et on parle – je parle d'ouverture, mais ça peut être aussi pour la fermeture. On le voit, il
y a eu Les Jardins Gordon dans Verdun qui ont fermé, et encore une fois, il n'y avait pas de plan
pour la fermeture. Puis, où vont les personnes qui sont en situation d'itinérance? Elles se retrouvent
sur le bord du fleuve, sur l'artère commerciale. Donc, autant en amont qu'après, ça prend d'avoir,
justement, bien, une stratégie, en fait, des plans qui... dans lesquels l'ensemble des parties
2075 prenantes pourraient être impliquées et former, sensibiliser toujours les commerçants, des ateliers.
Et puis, les SDC, les équipes des SDC pour (inaudible) sur le territoire, d'être capable d'intervenir.
Donc, c'est ça.

2080 Si je peux me permettre une petite conclusion rapide. Bien, c'est ça, pour nous, la cohabitation
sur les artères n'est pas qu'un défi, c'est une opportunité aussi de bâtir une ville qui est plus humaine,
plus solidaire et résiliente. On peut devenir un modèle, on a des belles initiatives qui s'appuient aussi
sur des expériences à l'international, mais on a la capacité de structurer des solutions ensemble
avec l'ensemble des parties. La SDC réaffirme son engagement à être un partenaire actif et
constructif dans cette démarche, ensemble on peut trouver des solutions adaptées aux réalités de
2085 chaque quartier et offrir un avenir plus serein pour toutes les personnes qui vivent et travaillent et
circulent sur nos artères commerciales. Voilà. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

2090 Merci beaucoup. Moi, j'ai noté, et je pense que mes camarades aussi, en lisant votre mémoire,
qu'il n'y avait pas de ton alarmiste, il y avait vraiment un ton : « Nous voulons continuer à faire
émerger des solutions. » Vous dites quelque part : « Il faut quand même une manière d'agir plus
concertée, plus déterminée, qui repose sur la capacité collective. » Vous avez presque répondu à
ma question : qui devrait prendre le leadership, mais je vais quand même vous la poser.

2095

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

2100

Qui devrait prendre le leadership sur la concertation? Bien, c'est certain que la Ville l'initie déjà à un certain point à travers les différents comités de rassembler les différents acteurs. C'est sûr qu'on sait qu'on a les gens d'affaires, on a les organismes communautaires qui oeuvrent en continu et qui manquent, pour beaucoup, de ressources pour être capables de faire face aux défis. La solution, comme je le mentionnais, elle est collective, en fait, elle appartient à tout le monde. Les SDC ne peuvent pas se substituer aux différents paliers de gouvernement non plus, elles sont confrontées, elles cherchent de façon proactive des solutions, c'est notre... la façon dont on se présente « être porteurs de solutions ».

2105

2110

Ceci étant dit, c'est sûr que ça prend un leadership et puis quelqu'un qui a une vue d'ensemble sur l'écosystème, mais de créer plus de croisements sur les comités auxquels on participe. On a beaucoup d'intervenants, d'organismes communautaires, très peu d'autres acteurs économiques autour de la table non plus. Ça prend... c'est un enjeu qui est transversal et puis qui prend, effectivement, de le travailler de façon plus collégiale.

2115

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Multisectoriels davantage?

2120

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

Exactement. Exactement.

LA PRÉSIDENTE :

2125

Et vous n'avez pas peur de ça? Si le leadership est bon, ça peut faire avancer la...

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

2130

Exactement.

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Judy?

2135

Mme JUDY GOLD :

Oui. Vous suggérez qu'une étude d'impact soit réalisée avant l'implantation d'une ressource ou un site de consommation supervisée. Vous étiez dans la salle, monsieur Fo Niemi du CRARR, monsieur Wong, il y a quelques minutes ont fait... ils ont fait les mêmes recommandations. Quel serait le but d'une étude d'impact avant l'implantation d'une ressource? Est-ce que ça serait pour préparer les commerçants ou est-ce que ce sera pour décider oui ou non... oui ou non si une ressource devrait être implantée dans le secteur dépendant sur l'impact sur l'activité commerciale?

2140

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

Bon. C'est certain...

2145

Mme JUDY GOLD :

Ou les deux. Ou tout ça.

2150

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

À un certain point, c'est sûr que ça pourrait être les deux, mais c'est sûr que si on veut accompagner les commerçants dans cette démarche – et puis Gabrielle Rondy le mentionnait aussi la semaine dernière, il y a un projet qui est arrivé sur le territoire, et puis ils n'avaient pas été consulté – ça prend effectivement de la consultation, et puis ça prend de démontrer qu'on a fait le travail en amont avant d'approcher les commerçants avec des nouveaux projets. Ces études d'impact là, ce serait intéressant de voir les projets qui s'implantent, d'être capable d'avoir... de raccrocher peut-être des chaires de recherche, d'étudier comment... comment l'implantation d'un refuge ou d'un centre d'injection réagit avec l'écosystème.

2155

2160

2165 Et puis, moi, c'est sûr que je parle des commerces, mais ça pourrait être aussi pour les... du
point de vue des résidents, mais du point de vue des commerces c'est sûr que c'est pour voir
comment on peut atténuer les impacts, et puis bien comprendre, effectivement, la réaction, et puis
partager les bonnes pratiques aussi. Il y a des choses qui se font quand on a des refuges qui
s'implantent : qu'est-ce qui fonctionne, qu'est-ce qui ne fonctionne pas, et comment on va apporter
une solution aux enjeux? Donc, c'est sûr que c'est un travail de recherche documentaire de compiler
ce qui se passe actuellement sur les territoires qui... où on a de l'implantation de centres... bien, de
2170 refuges ou de centres d'injection.

LA PRÉSIDENTE :

2175 Mais à vous entendre, ce n'est pas une barrière à mettre de l'avant pour empêcher
l'implantation de ressources alors qu'on est en... on est face à une ville qui veut disséminer sur son
territoire plus de services pour répondre à la crise à laquelle on fait face.

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

2180 Bien sûr. Puis, cette recommandation-là, c'est sûr qu'elle peut avoir une certaine forme de
contradiction avec l'urgence qu'on vit aussi à devoir héberger, justement, des populations qui sont
vulnérables. Ceci étant dit, c'est sûr qu'on a la possibilité de documenter ce qui se passe, et puis
d'être capable... c'est sûr que ce n'est pas... on ne limitera pas, probablement pas à travers ces
études-là, mais ça nous permettrait de comprendre, et puis, effectivement, faire plus de ponts, d'avoir
2185 beaucoup plus d'informations, une meilleure compréhension de ce qui se passe sur le... sur le
territoire, et puis d'avoir un bon partage, en fait, pour des futurs projets.

LA PRÉSIDENTE :

2190 Un meilleur portrait, quoi.

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

Exactement, exactement.

2195 **LA PRÉSIDENTE :**

Denis.

2200 **M. DENIS LECLERC :**

Oui, merci. J'ai quelques éléments, mais je trouvais intéressant, là, vous... vous avez soulevé le fait que beaucoup de tables de concertation ont impliqué plusieurs acteurs, puis pas toujours les commerçants, puis je trouve ça intéressant que vous mettiez ça de l'avant.

2205 Maintenant, vous recommandez une répartition équilibrée des services sur l'ensemble du territoire. Or, vous savez que c'est un des enjeux, c'est celui des fois quand on arrive dans des quartiers qui a moins de services et il y a des réactions, souvent des résidents qui disent : « Bien là, on ne veut pas les avoir près de nous parce qu'on pense que ce n'est pas la place » ou toutes sortes de raisons. Mais quelle est, d'après vous, la réaction des commerçants? Est-ce que les commerçants peuvent en venir à dire, supposons : « Bien là, on va faire déplacer des itinérants dans notre quartier » alors qu'il n'y en a pas? Puisque vous avez une position qui se comprend très bien pour les commerçants du centre-ville, mais les commerçants en périphérie que vous représentez également, est-ce qu'il y a eu des discussions sur ça? Une certaine... vous dites « une répartition équitable », est-ce que c'est la même perception pour l'ensemble de vos membres?

2215

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

Effectivement, oui, c'est important d'avoir cette répartition qui est équilibrée sur le territoire, on ne veut pas abandonner un territoire, justement, à des personnes qui sont en situation de vulnérabilité, il faut être capable d'équilibrer les services sur... à l'échelle de la Ville de Montréal. Et, évidemment, cette recommandation va de pair avec tout le travail de sensibilisation, d'accompagnement, d'avoir des ressources et du financement. Elle peut isoler. C'est sûr que si on ne vient pas accompagner, justement, cette répartition avec des services et du soutien, probablement qu'effectivement le rejet va être la première solution... la première réponse.

2225

2230 Mais si on est capable, effectivement, de démontrer qu'on a des études qui partagent des bonnes pratiques, qu'on est capable – et de l'information – qu'on est capable d'avoir l'accompagnement, du financement, peut-être des projets de réinsertion, une armature en arrière, c'est sûr que ça va être beaucoup plus facile de venir réduire les impacts de l'implantation de refuges sur des territoires proches d'artères commerciales.

M. DENIS LECLERC :

2235 Merci. Si vous me permettez...

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

2240 **M. DENIS LECLERC :**

2245 ... une autre question. Ariane le soulevait que votre mémoire est, justement, proactif et pas... et pas alarmiste. Puis, je trouve bien... très intéressant l'idée, on en a déjà parlé encore, mais j'aimerais avoir votre avis également, la mise en place des brigades d'accueil et de médiation. Puis, on dit souvent, puis on en a parlé avec la bibliothèque, souvent on dit : « Bon, bien, c'est la Ville ou c'est le ministère. » Mais là, on a un autre acteur qui peut avoir un impact, notamment économique, qui peut contribuer à mettre des ressources qui travaillent en collaboration. Est-ce que vous pensez qu'il y a quelque chose qui peut se développer, qui peut être... pour, dans le fond, j'aurais... contribuer à l'ensemble des services, puis que ce n'est pas toujours les mêmes sources qui sont d'abord responsables, mais d'autres peuvent y contribuer, notamment les SDC?

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

2255 Oui, mais c'est ça. Le rôle des SDC dans l'enjeu, bien, c'est sûr que, comme je vous disais, les SDC n'attendent pas nécessairement pour... pour s'impliquer, elles développent ces services-là. Ceci étant dit, c'est sûr que leur rôle, leur mission – je vous mentionnais qu'il y avait un questionnement, est-ce que c'est vraiment aux SDC de mener ces actions-là? Les SDC, elles

2260 peuvent remonter l'information, elles peuvent intervenir sur des tables de concertation, elles peuvent déployer des projets ou être facilitatrices sur leur territoire, il y en a qui vont offrir ces services-là. Ceci étant dit, on ne peut pas... toutes les SDC n'auront pas les ressources pour déployer ça, ça doit venir avec de l'accompagnement des ressources.

2265 Et puis nous, en tant que SDC, bien, on se positionne aussi, on envisage possiblement d'avoir quelque chose de mutualisé dans notre réseau, de développer des ressources, des trousseaux à outils et être capables de faire de l'accompagnement, peut-être d'avoir des campagnes de sensibilisation auprès des commerçants. La SDC, on sent qu'on peut pousser dans cette direction, mais c'est sûr que la charge des SDC qui gèrent aussi la propreté de leur territoire, l'embellissement, les événements, c'est beaucoup d'actions, puis toutes n'auraient pas la capacité de, nécessairement, de soutenir cet enjeu. Et puis, est-ce que ça rentre dans leur mission? C'est toute la question encore
2270 une fois.

LA PRÉSIDENTE :

Oui, et on a compris jusqu'à quel point vous étiez des microéquipes, finalement.

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

Exactement.

LA PRÉSIDENTE :

Oui. C'est malheureusement tout le temps qu'on a, Monsieur Ridoin. Merci beaucoup de votre...

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

Je vous remercie.

2290 **LA PRÉSIDENTE :**

... passage devant nous. Et...

2295 **M. DENIS LECLERC :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2300 ... nous allons accueillir notre dernière intervenante dans quelques minutes.

LESLIE CHALAL

2305 **Travail de rue action communautaire**

LA PRÉSIDENTE :

2310 Alors, notre dernière invitée pour cette séance d'opinion est Leslie Chalal de Travail de rue action communautaire, mieux connu sous le nom de TRAC. Bonjour.

Mme LESLIE CHALAL :

2315 Oui, bonsoir. Merci de l'accueil. En fait, le mémoire que je vous ai déposé, c'est un mémoire collectif qui a été conçu dans le Sud-Ouest, donc je ne veux pas prendre le – pas le « mérite », là – en tout cas, ça a été écrit à plusieurs mains avec divers acteurs de Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri, Verdun. Puis ça rejoint un peu nos revendications ou nos constats collectifs. Je vais peut-être pouvoir appuyer plus sur certains aspects qui nous touchent davantage, mais si vous avez des questions

2320 j'essaierai d'y répondre au meilleur de mes connaissances.